

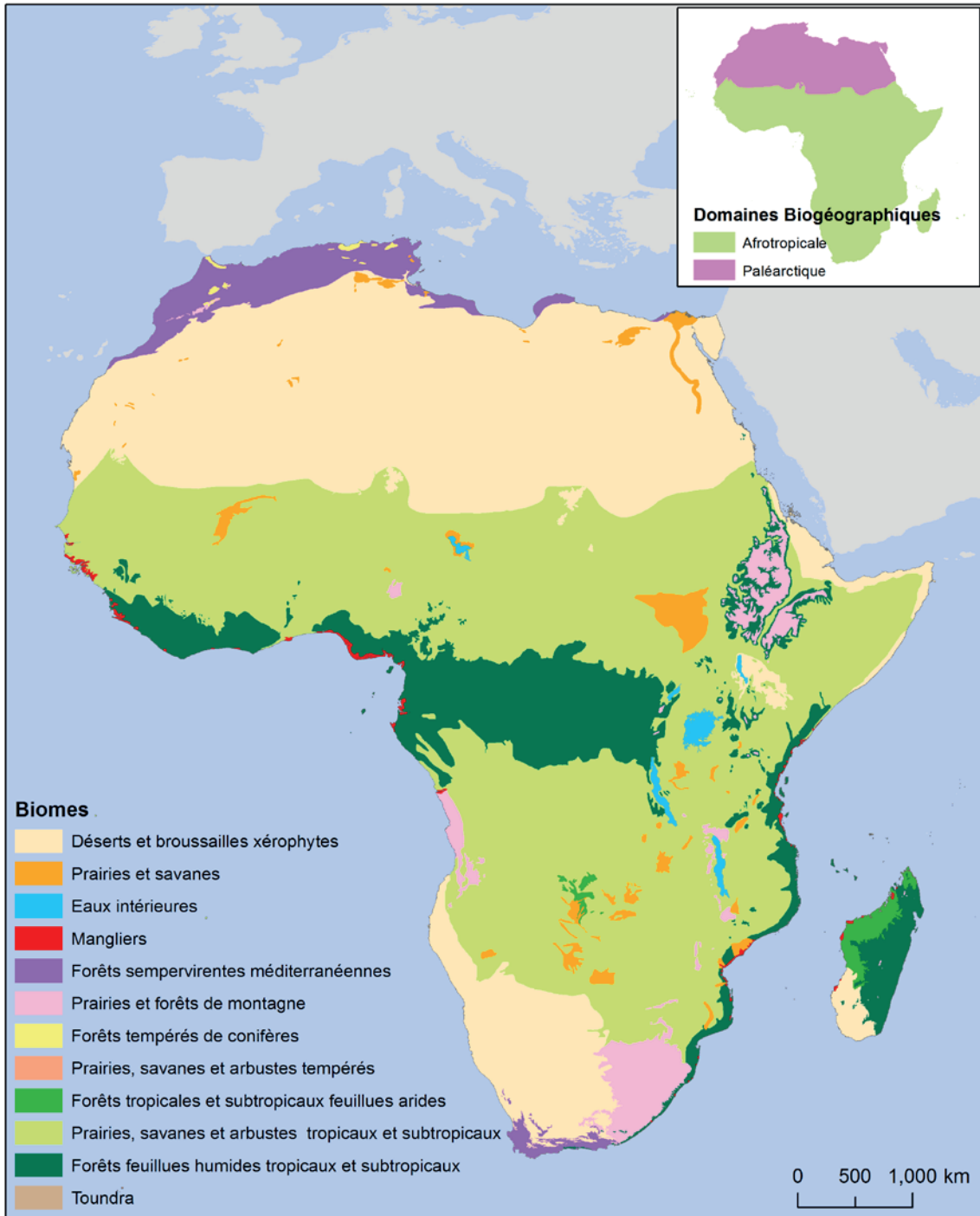
# L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE

EXAMEN À MI-PARCOURS DES PROGRÈS RÉALISÉS VERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS D'AICHI



Convention on  
Biological Diversity





*Distribution des principaux biomes et domaines biogéographiques terrestres en Afrique (Carte produite par l'UNEP-WCMC à partir des données d'Olson et al. 2001).*



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées dans cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part des Nations Unies.

*Carte des pays africains et de leur zone économique exclusive (ZEE), réalisée à partir de la classification régionale de UNEP Live (UNEP 2015).*

---

# AVANT-PROPOS

---

L'Afrique est immensément riche en biodiversité. Ses organismes vivants représentent près d'un quart de la biodiversité mondiale et elle abrite les plus grands assemblages intacts de grands mammifères présents sur terre, lesquels circulent librement dans de nombreux pays. Les biomes de l'Afrique s'étendent des mangroves aux déserts, des forêts méditerranéennes et tropicales aux prairies et savanes tempérées, subtropicales et montagneuses, et comprennent même des montagnes enneigées. Il existe de nombreux exemples de réussite et d'innovation en matière de conservation de la biodiversité en Afrique. Cependant, l'Afrique connaît également des taux de croissance démographique, d'urbanisation et de développement agricole sans précédents, ce qui pose d'importants défis pour la conciliation du bien-être humain et de la prospérité économique et environnementale.

Un plan stratégique pour la biodiversité a été adopté au niveau mondial en 2010 par les Parties de la Convention sur la diversité biologique. Le *Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020* sert de cadre d'action décennal pour tous les pays et parties prenantes en vue de conserver la biodiversité et d'en améliorer les bienfaits et les avantages pour les personnes. Il comprend une vision partagée, une mission, des buts stratégiques et vingt objectifs ambitieux mais réalisables, collectivement connus sous le nom d'« Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ». Le Plan stratégique sert de cadre flexible pour la mise en place d'objectifs nationaux et régionaux et favorise la mise en œuvre cohérente et efficace des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique, à l'échelle mondiale, a été publiée dans la quatrième édition des *Perspectives mondiales de la biodiversité* (GBO-4 selon son sigle en anglais).

Cette deuxième édition de *l'État de la biodiversité en Afrique* constitue un complément au GBO-4 en analysant et en évaluant l'état et les tendances de la biodiversité en Afrique par rapport à chacun des vingt Objectifs d'Aichi. Ce rapport est une synthèse des matériels existants, toutefois il inclut quelques nouvelles analyses. Il contribue à la série d'évaluations régionales récemment initiée par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et à la sixième édition des *Perspectives mondiales* en matière d'environnement.

Ce rapport identifie les opportunités et les défis pour la mise en œuvre du *Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020* en Afrique et pointe vers les actions qui doivent être prises par les gouvernements nationaux et autres décideurs afin de renforcer et d'accélérer les progrès vers sa réalisation.

Répondre à ces défis et à ces opportunités requiert un effort de collaboration entre les gouvernements et de nombreuses parties prenantes au sein de l'Afrique. Le PNUE a un rôle important à jouer afin de catalyser ces actions en stimulant l'action transfrontalière et les efforts de collaboration dans la région et en renforçant les capacités au sein des gouvernements et des organisations actives en matière de développement durable en Afrique. Il peut également soutenir la planification de la biodiversité grâce à la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, en facilitant la cohérence des politiques et l'intégration de la biodiversité au sein et entre divers secteurs, en favorisant l'innovation et le pilotage de nouvelles idées et en encourageant la mobilisation de ressources.

**Juliette Biao Koudenoukpo Ph.D**

*Directrice régionale, Programme des Nations-Unies pour l'Environnement – Bureau régional pour l'Afrique*

**Braulio Ferreira de Souza Dias**

*Secrétaire exécutif, Convention sur la diversité biologique*

---

# 1. RÉSUMÉ

---

La quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-4), évaluation à mi-parcours du *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*, fournit un examen des progrès accomplis à l'échelle mondiale en vue d'atteindre les buts du Plan stratégique pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi qui y sont associés. Elle ne contient en revanche que très peu d'information au niveau régional. Le présent rapport s'appuie sur et complète l'évaluation globale du GBO4. Il s'agit de la deuxième édition de l'État de la biodiversité en Afrique. Ce rapport constitue une évaluation à (pratiquement) mi-parcours des progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* pour la région Afrique.

Ce rapport a été élaboré à partir d'un ensemble d'indicateurs régionaux, d'informations émanant des cinquièmes rapports nationaux présentés par les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et d'autres rapports gouvernementaux, d'études de cas et autres publications, afin de fournir un examen, objectif par objectif, des progrès accomplis vers la réalisation des vingt Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Dans la mesure du possible, les indicateurs mondiaux pour les Objectifs d'Aichi ont été désagrégés à l'échelle régionale et des analyses supplémentaires de l'information globale existante ont été entreprises. Néanmoins, en raison de limites inhérentes à certaines données, certains jeux de données qui ne se prolongeaient pas au-delà de 2011 ont été inclus afin de mettre en évidence le fait que des informations pertinentes existent, mais que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mettre à jour ces informations.

Le suivi des progrès à l'échelle régionale peut aider à identifier là où les efforts régionaux sont les plus nécessaires afin d'améliorer et d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs. Réagir face à ces défis et à ces opportunités requiert un effort de collaboration. Ce rapport a été produit afin de contribuer à informer le dialogue régional entre les gouvernements nationaux et de nombreuses parties prenantes dans toute la région Afrique, et à promouvoir la coopération et les initiatives au travers, en particulier, de cadres juridiques et politiques régionaux. Les messages clés ayant émergé de cette évaluation de l'état de la biodiversité en Afrique et des pressions qu'elle subit sont les suivants:

- Dans l'ensemble, la biodiversité en Afrique continue à décliner, avec des pertes constantes d'espèces et d'habitats.
- La perte continue de la biodiversité en Afrique est entraînée par une combinaison de facteurs anthropiques.
- Les écosystèmes d'eau douce de l'Afrique et leur biodiversité sont particulièrement menacés.
- L'Afrique continue de connaître la déforestation et la dégradation des forêts.
- Les impacts négatifs du changement climatique sur les espèces et les écosystèmes aggravent les effets de ces pressions.
- Néanmoins, le rapport identifie un certain nombre d'interventions importantes qui ont eu lieu depuis 2010:
- Les pays africains travaillent de manière collaborative afin de traiter certains Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.
- Il existe un portefeuille croissant d'aide internationale pour aider les pays africains à atteindre les Objectifs d'Aichi.
- Les pays africains recourent à l'évaluation des services rendus par les écosystèmes et à l'investissement dans REDD+ afin d'atteindre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité
- De nombreux pays africains ont déjà atteint leur objectif de 17 pour cent d'aires terrestres protégées, et beaucoup d'autres travaillent à la réalisation de cet objectif et de celui qui vise à atteindre 10 pour cent d'aires marines protégées.
- L'Afrique recourt de plus en plus à la conservation fondée sur les écosystèmes et à la restauration des ressources naturelles.

---

Globalement, les progrès vers la réalisation des Objectifs d'Aichi dans les pays de la région Afrique correspondent aux tendances mondiales. Un tableau de bord des progrès accomplis vers chacun des objectifs a été développé sur la base de l'analyse des progrès réalisée à partir des ensembles de données désagrégées au niveau régional et des cinquièmes rapports nationaux présentés à la CDB. Ces rapports suggèrent que les progrès en Afrique sont plus lents qu'au niveau mondial en termes d'amélioration des connaissances (Objectif 19) et de ressources financières (Objectif 20). En revanche, plus de 80 pour cent des pays d'Afrique font état de progrès vers l'Objectif 17, notamment en termes de mise à jour des Stratégies et plans d'action nationaux (SPANB), bien que plus d'attention soit nécessaire sur la mise en œuvre et l'utilisation de ceux-ci comme instruments politiques.

Les difficultés communément signalées incluent : le manque de ressources et de capacités institutionnelles, financières et technologiques pour la mise en œuvre des SPANB; le manque d'indicateurs de biodiversité appropriés et harmonisés pour évaluer les besoins en matière de conservation et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des SPANB; des manques de données et d'information; et des contraintes budgétaires nationales dans une région où se trouvent de nombreux pays parmi les moins développés. Le rapport a également identifié un manque d'informations facilement accessibles sur la biodiversité en Afrique, ce qui constitue un obstacle à l'évaluation précise de l'état et des tendances, des menaces et des besoins de conservation de la biodiversité en Afrique.

Malgré ces défis, nous pouvons voir que l'Afrique en tant que région a progressé en matière d'intégration et de compréhension des valeurs de la biodiversité (Objectif 1), de désignation d'aires protégées (Objectif 11), de ratification du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (Objectif 16), de mise en œuvre des valeurs dans les plans nationaux et les stratégies nationales, de mise à jour des SPANB (Objectif 17), et de respect des connaissances et des valeurs traditionnelles des peuples autochtones (Objectif 18). Ceux-ci relèvent des objectifs stratégiques A et E du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, indiquant une sensibilisation accrue pour les valeurs de la biodiversité et une volonté de les intégrer dans les plans de développement.

Quant à l'avenir, il est clair que la réalisation de la plupart des Objectifs d'Aichi exigera la mise en œuvre d'un ensemble de mesures comprenant notamment des cadres juridiques et politiques qui soient cohérents entre les différents ministères et entre les différents secteurs, des incitations socio-économiques, le suivi, l'application des mesures et l'engagement du public et des parties prenantes.

Les mesures proposées à court et à long terme comprennent:

- L'utilisation des mécanismes internationaux pour soutenir l'utilisation durable des écosystèmes.
- La mise en œuvre de mesures de conservation sur une plus grande échelle pour éviter une perte de la biodiversité plus importante en Afrique.
- Le renforcement des mesures transfrontalières conjointes avec les pays limitrophes
- Le renforcement de l'engagement des communautés locales dans les systèmes de gouvernance.
- L'application effective des lois.
- La mise en œuvre des résultats des conférences, ce qui nécessite la mobilisation de ressources et le renforcement des capacités des pays africains.
- Une sensibilisation accrue quant à la contribution de la biodiversité à la vie des gens.
- La création d'incitations positives pour la gestion durable des terres.
- La mobilisation de ressources provenant de fonds privés et mondiaux.
- La prise en compte du manque d'information
- L'intégration (« mainstreaming » en anglais) de la biodiversité dans tous les secteurs du gouvernement
- Le renforcement des capacités institutionnelles pour mettre en œuvre les conventions relatives à la biodiversité.

---

## 2. MESSAGES CLÉS SUR L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE

---

La deuxième édition de *l'État de la biodiversité en Afrique* est un examen à presque mi-parcours des progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020* et ses *Objectifs d'Aichi pour la biodiversité* en Afrique. Il s'inspire de l'évaluation réalisée dans le cadre de la quatrième édition des *Perspectives mondiales de la biodiversité* (GBO-4 selon son sigle en anglais) (Leadley et al. 2014) et la complète. Le présent rapport a été élaboré à partir d'un ensemble

d'indicateurs régionaux, d'informations issues des cinquièmes rapports nationaux présentés à la Convention sur la diversité biologique et d'autres rapports gouvernementaux, d'études de cas et d'articles issus de la littérature scientifique. Les messages clés de cette évaluation sont présentés en trois rubriques couvrant l'état de la biodiversité, les pressions qui menacent la biodiversité et les impacts de sa disparition sur la société.

---

### ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ

---

**La biodiversité en Afrique continue à décliner, avec une perte continue d'espèces et d'habitats.**

L'Afrique abrite une biodiversité remarquable, qui inclue les ensembles les plus intacts de grands mammifères sur Terre. Toutefois, l'abondance des espèces déclinent et les menaces pesant sur les espèces augmentent. En 2014, un total de 6 419 animaux et 3 148 plantes en Afrique étaient listés parmi les espèces menacées d'extinction sur la Liste rouge de l'UICN (IUCN 2012). Vingt et un pour cent de la totalité des espèces d'eau douce en Afrique sont listées comme menacées (Darwall et al. 2011), et 45 pour cent des poissons d'eau douce et 58 pour cent des plantes d'eau douce sont surexploités (IUCN 2014). De plus, l'Indice Liste rouge de l'UICN pour les oiseaux africains montre un déclin au cours des 25 dernières années, ce qui signifie que les oiseaux africains sont de plus en plus menacés d'extinction (BirdLife International 2015). Les tendances pour d'autres groupes sont également susceptibles d'être négatives (IUCN 2014). Globalement, il est estimé que la population combinée d'espèces de vertébrés africains pour lesquelles des données sont disponibles a diminué d'environ 39 pour cent depuis 1970 (WWF 2014). Les baisses sont plus rapides en Afrique occidentale et centrale que dans l'est de l'Afrique ou en Afrique australe (Craigie et al. 2010). Les tendances démographiques parmi les espèces les plus petites sont généralement inconnues.

De nombreux habitats sont soumis à une pression considérable due à l'utilisation des ressources, au développement et à la croissance démographique. Les mangroves, les forêts humides et sèches et les zones humides saisonnières ont toutes diminué de façon significative au cours des vingt dernières années, des baisses oscillant autour de un pour cent de perte par an. Une analyse des écorégions africaines en 2004 a montré qu'un certain nombre d'habitats étaient considérés « en danger » ou « en danger critique » (Burgess et al. 2004), et bien qu'il n'y ait pas eu d'analyse plus récente à l'échelle du continent, il est peu probable que ce statut se soit amélioré depuis.



© Neil Burgess

---

## PRESSIONS SUR LA BIODIVERSITÉ

---

### La perte continue de la biodiversité en Afrique est entraînée par un ensemble de facteurs anthropiques

La population en Afrique a dépassé le milliard de personnes en 2009 et devrait croître de 2,3 pour cent par an entre 2010 et 2015 (World Bank 2011). Cela a engendré une demande et une consommation croissantes des ressources naturelles ayant pour conséquence la transformation des terres et une utilisation non durable des espèces. Les impacts de ces pressions à travers l'Afrique font l'objet d'une abondante littérature.

### Les écosystèmes d'eau douce en Afrique et leur biodiversité sont particulièrement menacés

L'exploitation non durable de poissons, des méthodes de pêche inappropriées et d'autres activités de développement exercent une pression croissante sur les systèmes d'eau douce africains. Bien que localisées, les principales menaces auxquelles font face les écosystèmes aquatiques continentaux vitaux incluent la pollution de l'eau due aux excès d'éléments nutritifs, les charges organiques d'origine domestique et industrielle, les pesticides et les métaux lourds ainsi que les impacts des espèces envahissantes. Ces pressions se traduisent par la dégradation de la biodiversité dans les écosystèmes d'eau douce, en particulier dans le lac Victoria en Afrique orientale, sur les côtes méditerranéenne et atlantique du Maroc, et dans d'autres grands fleuves africains (Darwall et al. 2011).

### L'Afrique continue à connaître le déboisement et la dégradation forestière

Plus de trois millions d'hectares d'habitat naturel sont convertis chaque année en Afrique. Les principales causes de la déforestation et de la dégradation forestière sont liées à l'agriculture commerciale et de subsistance, à l'extraction du bois, à l'urbanisation et à la hausse émergente de plantations de biocarburants (PNUE 2012a). Cependant, il existe des cas où la perte des forêts a ralenti, comme par exemple dans le Bassin du Congo. Cela pourrait être dû en partie au réseau d'aires protégées et à la réduction de l'expansion de l'agriculture commerciale rapportée par dix pays d'Afrique centrale membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

### Les impacts négatifs du changement climatique sur les espèces et les écosystèmes aggravent les effets de ces pressions

Les données disponibles à partir de la modélisation informatique et de l'observation sur le terrain suggèrent que le changement climatique commence à affecter la biodiversité africaine, avec des espèces modifiant leur distribution au fur et à mesure que le climat change (Foden et al. 2007). Même si les projections en termes d'impacts du changement climatique sont dramatiques pour certaines des régions les plus sèches de l'Afrique (le nord-est, le Sahel occidental et certaines parties du sud-ouest de l'Afrique, par exemple), en particulier pour les espèces migratrices qui dépendent des zones humides saisonnières, d'autres facteurs (en particulier l'expansion agricole) sont à l'heure actuelle et dans un avenir proche des facteurs plus importants de la perte de biodiversité.

---

## RÉPONSES

---

**Des progrès notables ont été réalisés vers certains éléments du *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.**

Les informations fournies dans les cinquièmes rapports nationaux présentés à la CDB en 2014 et en 2015 indiquent que les progrès vers la réalisation de plusieurs Objectifs d'Aichi sont actuellement limités dans de nombreux pays africains. Les efforts devront être intensifiés pour que les Objectifs d'Aichi soient atteints d'ici 2020. Des progrès plus importants ont été accomplis vers trois Objectifs d'Aichi en particulier, qui sont susceptibles d'être atteints en Afrique. En décembre 2015, 24 pays africains avaient ratifié le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (Objectif 16) et d'autres pays de la région s'apprentent à le faire. Par ailleurs, 44 Parties africains ont présenté au moins une Stratégie et un Plan d'action national pour la biodiversité (SPANB) (Objectif 17). Enfin, 10 pays africains ont dépassé le premier élément - dix-sept pour cent de couverture des aires protégées terrestres - de l'Objectif 11 (aires protégées), tandis que quatorze pays ont atteint le deuxième élément de cet objectif - 10 pour cent des zones côtières et marines protégées.

**Les pays africains collaborent pour atteindre certains Objectifs d'Aichi.**

Les actions de collaboration incluent le lancement du Cadre décennal africain de programmation (« 10-YFP » d'après son sigle en anglais) concernant les modes de consommation et de production durables (CPD); la délimitation d'aires protégées transfrontalières, telles que le Paysage tri-national de la Sangha; des mesures de conservation transfrontalières telles que le Plan d'action régional pour la conservation du gorille de la rivière Cross et d'autres initiatives.

**Il existe un portefeuille croissant d'aide internationale pour aider les pays africains à atteindre les Objectifs d'Aichi.**

La CDB et ses partenaires aident les pays à progresser vers la réalisation des Objectifs d'Aichi, en fournissant notamment des conseils et orientations à l'appui de la mise à jour des Stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB), dans le cadre du NBSAP Forum ([www.nbsapforum.net](http://www.nbsapforum.net)), avec le PNUE et le PNUD. Les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) liés à la biodiversité aident également les pays africains, au moyen d'ateliers de renforcement des capacités, à intégrer les questions liées à la biodiversité dans la législation nationale des pays et les stratégies de développement. Un soutien est également fourni par des donateurs bilatéraux et multilatéraux tels que le Fonds pour l'environnement mondial.

**Les pays africains ont recours à l'évaluation des services écosystémiques et à REDD + pour les aider à atteindre les Objectifs d'Aichi**

De nombreux pays africains expriment un intérêt croissant pour la conduite d'évaluations des services rendus par les écosystèmes et le développement d'une comptabilité écosystémique nationale. Ces informations contribueront à de meilleures évaluations de l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques pour les sociétés et les économies africaines. Il est à espérer qu'une sensibilisation accrue permettra d'augmenter les actions en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que les investissements dans la capacité et la production d'informations institutionnelles permettant d'appuyer ces actions. Une autre tendance émergente est l'investissement national et international en vue d'entreprendre des activités pour la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+). Les forêts africaines constituent un important puits de carbone et permettent notamment l'accumulation de carbone dans des zones non perturbées. Cet investissement a pour résultat l'augmentation des capacités institutionnelles et techniques pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des écosystèmes forestiers.

**L'Afrique a de plus en plus recours à la conservation et à la restauration basées sur l'approche écosystémique**

L'Afrique réalise des efforts substantiels pour renforcer la résilience des écosystèmes en contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Dans de nombreux cas, ces efforts s'appuient sur les pratiques traditionnelles des peuples africains qui ont développé des stratégies de gestion des terres et de l'eau qui facilitent les résultats de conservation.